RCS : AIX EN PROVENCE
Code greffe : 1301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AIX EN PROVENCE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1990 B 01223
Numéro SIREN : 379 703 341
Nom ou dénomination : ABC IMMO

Ce dépôt a été enregistré le 11/12/2017 sous le numéro de dépôt 12049

Etats financiers au 31/12/2016

RECEPTION
GTC AIX
11 DEC. 2017

Bilan

Fadia Ramzi
Gérante

Détail de l'Actif

Etat exprimé en **euros**		01/01/2016 31/12/2016	12 mois	01/01/2015 31/12/2015	12 mois	Variations	%
Capital souscrit non appelé							
TOTAL II - Actif Immobilisé NET		**54 118,74**	*58,19*	**55 405,67**	*42,23*	**(1 286,93)**	*-2,32*
Concessions brevets et droits similaires							
20500000	LICENCE/LOGICIELS INFORM.	357,33	*0,38*	357,33	*0,27*		
28050000	AMORT CONCESSIONS/LICENCES	(357,33)	*-0,38*	(357,33)	*-0,27*		
Fonds Commercial		**45 734,71**	*49,18*	**45 734,71**	*34,86*		
20700000	FONDS COMMERCIAL	45 734,71	*49,18*	45 734,71	*34,86*		
Autres immobilisations corporelles		**5 346,27**	*5,75*	**6 645,20**	*5,06*	**(1 298,93)**	*-19,55*
21810000	AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS	10 465,27	*11,25*	10 465,27	*7,98*		
21830000	MATERIELS DE BUREAU	2 035,01	*2,19*	2 035,01	*1,55*		
21840000	MOBILIER	3 476,67	*3,74*	3 476,67	*2,65*		
28181000	AMORTS DES AAI	(6 134,89)	*-6,60*	(5 205,88)	*-3,97*	(929,01)	*-17,85*
28183000	AMORT MATERIELS DE BUREAU	(2 035,01)	*-2,19*	(1 927,69)	*-1,47*	(107,32)	*-5,57*
28184000	AMORT.MOBILIER	(2 460,78)	*-2,65*	(2 198,18)	*-1,68*	(262,60)	*-11,95*
Autres participations		**2 412,34**	*2,59*	**2 405,34**	*1,83*	**7,00**	*0,29*
26100000	TITRES PARTICIPATIONS	114,34	*0,12*	114,34	*0,09*		
26170000	TITRES DE STE - CAUT° MUTUELLE	240,00	*0,26*	240,00	*0,18*		
26180000	TITRES SOCIETES CAUTION MUTUEL	2 058,00	*2,21*	2 051,00	*1,56*	7,00	*0,34*
Autres immobilisations financières		**625,42**	*0,67*	**620,42**	*0,47*	**5,00**	*0,81*
27500000	DEPOTS/ CAUTIONNT	411,61	*0,44*	411,61	*0,31*		
27560000	FONDS GARANTIE SCM	213,81	*0,23*	208,81	*0,16*	5,00	*2,39*
TOTAL III - Actif Circulant NET		**38 880,84**	*41,81*	**75 803,34**	*57,77*	**(36 922,50)**	*-48,71*
Autres créances		**6 907,86**	*7,43*	**1 460,21**	*1,11*	**5 447,65**	*373,07*
040D	Collectif fournisseurs débiteurs	5 252,04	*5,65*			5 252,04	
44400000	ETAT IMPOTS/ STE	882,00	*0,95*			882,00	
44540000	CREDIT DE TVA	66,00	*0,07*			66,00	
44566000	TVA DEDUCT/ AUT B & S	73,00	*0,08*	13,01	*0,01*	59,99	*461,11*
44567000	CREDIT DE TVA			1 332,00	*1,02*	(1 332,00)	*-100,00*
44570000	TVA COLLECTEE	548,42	*0,59*			548,42	
46730000	DEBITEURS CREDITEURS DIVERS	86,40	*0,09*	115,20	*0,09*	(28,80)	*-25,00*
Disponibilités		**31 972,98**	*34,38*	**74 343,13**	*56,66*	**(42 370,15)**	*-56,99*
51210000	BANQUE CMAR	8 972,98	*9,65*	48 343,13	*36,84*	(39 370,15)	*-81,44*
51250000	BNP SEQUESTRE	23 000,00	*24,73*	26 000,00	*19,82*	(3 000,00)	*-11,54*
TOTAL DU BILAN ACTIF		**92 999,58**	*100,00*	**131 209,01**	*100,00*	**(38 209,43)**	*-29,12*

Détail du Passif

Etat exprimé en **euros**		01/01/2016 31/12/2016 12 mois		01/01/2015 31/12/2015 12 mois		Variations	%
TOTAL I - Capitaux propres		**51 339,29**	*55,20*	**70 997,23**	*54,11*	**(19 657,94)**	*-27,69*
Capital Social ou individuel		**35 000,00**	*37,63*	**35 000,00**	*26,67*		
10100000	CAPITAL SOCIAL	35 000,00	*37,63*	35 000,00	*26,67*		
Réserve légale		**3 500,00**	*3,76*	**3 500,00**	*2,67*		
10610000	RESERVE LEGALE	3 500,00	*3,76*	3 500,00	*2,67*		
Autres réserves		**32 497,23**	*34,94*	**14 247,55**	*10,86*	**18 249,68**	*128,09*
10680000	AUTRES RESERVES	32 497,23	*34,94*	14 247,55	*10,86*	18 249,68	*128,09*
Résultat de l'exercice		**(19 657,94)**	*-21,14*	**18 249,68**	*13,91*	**(37 907,62)**	*-207,72*
TOTAL II - Autres fonds propres							
TOTAL III - Total des Provisions				**3 600,00**	*2,74*	**(3 600,00)**	*-100,00*
Provisions pour risques				**3 600,00**	*2,74*	**(3 600,00)**	*-100,00*
15110000	PROVISIONS POUR LITIGES			3 600,00	*2,74*	(3 600,00)	*-100,00*
TOTAL IV - Total des dettes		**41 660,29**	*44,80*	**56 611,78**	*43,15*	**(14 951,49)**	*-26,41*
Emprunts et dettes financières divers		**6 678,52**	*7,18*	**8 217,45**	*6,26*	**(1 538,93)**	*-18,73*
45500000	M FAOUR C/ COURANT	6 678,52	*7,18*	8 217,45	*6,26*	(1 538,93)	*-18,73*
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		**3 118,85**	*3,35*	**16 440,46**	*12,53*	**(13 321,61)**	*-81,03*
040C	Collectif fournisseurs créditeurs	3 118,85	*3,35*	16 440,46	*12,53*	(13 321,61)	*-81,03*
Dettes fiscales et sociales		**3 610,88**	*3,88*	**5 953,87**	*4,54*	**(2 342,99)**	*-39,35*
42820000	DETTES CONGES PAYES			379,00	*0,29*	(379,00)	*-100,00*
42860000	AUTRES CHARGES A PAYER	350,00	*0,38*	1 080,00	*0,82*	(730,00)	*-67,59*
43100000	SECURITE SOCIALE	1 859,00	*2,00*	1 298,00	*0,99*	561,00	*43,22*
43700000	PREMALLIANCE (RETRAITE)	845,00	*0,91*	350,00	*0,27*	495,00	*141,43*
43750000	POLE EMPLOI 2016	376,00	*0,40*			376,00	
43754000	POLE EMPLOI 2015			240,00	*0,18*	(240,00)	*-100,00*
43780000	CHARGES SOC/DETTES C.P.			63,29	*0,05*	(63,29)	*-100,00*
44400000	ETAT IMPOTS/ STE			2 385,00	*1,82*	(2 385,00)	*-100,00*
44710000	TAXE D'APPRENTISSAGE+FPC	180,88	*0,19*	158,58	*0,12*	22,30	*14,06*
Autres dettes		**28 252,04**	*30,38*	**26 000,00**	*19,82*	**2 252,04**	*8,66*
041C	Collectif clients créditeurs	23 000,00	*24,73*	26 000,00	*19,82*	(3 000,00)	*-11,54*
46810000	COMMISSIONS A PAYER	5 252,04	*5,65*			5 252,04	
TOTAL DU BILAN PASSIF		**92 999,58**	*100,00*	**131 209,01**	*100,00*	**(38 209,43)**	*-29,12*

Etats financiers au 31/12/2016

Compte de résultat

Détail du Compte de Résultat

Etat exprimé en euros		01/01/2016 31/12/2016 12 mois		01/01/2015 31/12/2015 12 mois		Variations	%
Total des produits d'exploitation		110 585,42	*103,36*	175 342,57	*100,00*	(64 757,15)	*-36,93*
Ventes de marchandises							
Production vendue Biens							
Production vendue Services + Travaux		106 985,42	*100,00*	175 342,57	*100,00*	(68 357,15)	*-38,98*
Production vendue Services FRANCE		106 985,42	*100,00*	175 342,57	*100,00*	(68 357,15)	*-38,98*
70600000	COMMISSIONS ACQUISES	106 985,42	*100,00*	175 342,57	*100,00*	(68 357,15)	*-38,98*
Montant net du chiffre d'affaires		106 985,42	*100,00*	175 342,57	*100,00*	(68 357,15)	*-38,98*
Reprises sur amort. & prov., transferts de charges		3 600,00	*3,36*			3 600,00	
78150000	REPRISE/PROV/RISQUES ET CHARGE	3 600,00	*3,36*			3 600,00	
Total des charges d'exploitation		130 243,36	*121,74*	153 997,89	*87,83*	(23 754,53)	*-15,43*
Autres achats et charges externes		104 756,14	*97,92*	132 423,90	*75,52*	(27 667,76)	*-20,89*
60600000	EDF	679,36	*0,64*	622,04	*0,35*	57,32	*9,21*
60630000	ENTRETIEN VITRINES	528,00	*0,49*	572,00	*0,33*	(44,00)	*-7,69*
60640000	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	907,62	*0,85*	1 582,26	*0,90*	(674,64)	*-42,64*
61220100	LEASING HEXAPAGE	1 560,00	*1,46*	1 560,00	*0,89*		
61220200	LEASING EQUIPEMT FINANCE	1 236,00	*1,16*			1 236,00	
61250000	LEASING LOCAM	1 650,00	*1,54*			1 650,00	
61300000	LOYER DE L'AGENCE	9 999,96	*9,35*	9 999,96	*5,70*		
61350000	LEASING LOCAM	1 251,11	*1,17*	1 092,00	*0,62*	159,11	*14,57*
61450000	ENTRETIEN ET RÉPARATIONS	2 531,30	*2,37*	1 544,75	*0,88*	986,55	*63,86*
61510000	MAINTENANCE INFORMATIQUE	270,15	*0,25*	440,00	*0,25*	(169,85)	*-38,60*
61600000	ASSURANCES	1 682,06	*1,57*	1 625,36	*0,93*	56,70	*3,49*
61830000	DOCUMENTATION TECHNIQUE	60,72	*0,06*	58,77	*0,03*	1,95	*3,32*
62200000	COMMISSIONS E. LAGRANGE	25 132,83	*23,49*	48 301,36	*27,55*	(23 168,53)	*-47,97*
62210000	COMMISSIONS S. LAMBERT	27 731,01	*25,92*	39 454,76	*22,50*	(11 723,75)	*-29,71*
62260000	HONORAIRES CABINET COMPTABLE	1 520,00	*1,42*	1 515,00	*0,86*	5,00	*0,33*
62270000	FRAIS D'ACTES ET CONTENTIEUX	44,81	*0,04*	46,73	*0,03*	(1,92)	*-4,11*
62300000	ANNONCES PUBLICITAIRES	9 563,52	*8,94*	5 821,67	*3,32*	3 741,85	*64,27*
62305000	PUBLICITE CONCEPT MULTI-MEDIA	5 736,00	*5,36*	4 914,50	*2,80*	821,50	*16,72*
62310000	PUBLICITE INTERNET	4 000,00	*3,74*	5 000,00	*2,85*	(1 000,00)	*-20,00*
62510000	FRAIS DE TRANSPORT GERANCE	3 180,00	*2,97*	3 180,00	*1,81*		
62610000	FRAIS DE TIMBRES	798,08	*0,75*	774,84	*0,44*	23,24	*3,00*
62620000	TELEPHONE TELEX (SFR)	396,15	*0,37*	430,16	*0,25*	(34,01)	*-7,91*
62622000	TELEPHONE TELEX (ORANGE)	968,94	*0,91*	1 115,06	*0,64*	(146,12)	*-13,10*
62623000	LEASING POSTE TELECOM	4,69				4,69	
62700000	FRAIS BANCAIRES	288,38	*0,27*	276,91	*0,16*	11,47	*4,14*
62800000	FRAIS DIRECTS D'EXPLOITATION	2 640,45	*2,47*	1 486,17	*0,85*	1 154,28	*77,67*
62810000	INVITATIONS CADEAUX CLIENTS			442,00	*0,25*	(442,00)	*-100,00*
62811000	COTIS. PROFESSIONNELLES	395,00	*0,37*	395,00	*0,23*		
62830000	COTISATIONS PROFESSIONNELLES			172,60	*0,10*	(172,60)	*-100,00*
Impôts, taxes & versements assimilés		1 127,88	*1,05*	1 399,57	*0,80*	(271,69)	*-19,41*
63120000	TAXE D'APPRENTISSAGE	100,00	*0,09*	80,48	*0,05*	19,52	*24,25*
63130000	FORMATION PROF. CONTINUE	80,88	*0,08*	65,09	*0,04*	15,79	*24,26*
63330000	CNP	2,00		95,00	*0,05*	(93,00)	*-97,89*
63511100	CFE	1 000,00	*0,93*	980,00	*0,56*	20,00	*2,04*
63785000	CSG DEDUCTIBLE	(55,00)	*-0,05*	179,00	*0,10*	(234,00)	*-130,73*
Salaires et traitements		18 296,02	*17,10*	15 969,56	*9,11*	2 326,46	*14,57*
64100000	SALAIRES ET APPOINTS	14 706,02	*13,75*	11 836,56	*6,75*	2 869,46	*24,24*
64116000	REMUNERATION GERANCE	3 969,00	*3,71*	4 101,00	*2,34*	(132,00)	*-3,22*

Détail du Compte de Résultat

Etat exprimé en euros		01/01/2016 31/12/2016	12 mois	01/01/2015 31/12/2015	12 mois	Variations	%
64180000	CONGES A PAYER PROVISIONNES	(379,00)	-0,35	32,00	0,02	(411,00)	N/S
Charges sociales du personnel		**2 594,38**	2,42	**1 345,97**	0,77	**1 248,41**	92,75
64510000	CHARGES SOCIALES URSSAF	1 557,77	1,46	766,88	0,44	790,89	103,13
64520000	CHARGES SOCIALES RETRAITE	859,40	0,80	693,45	0,40	165,95	23,93
64530000	CHARGES SOCIALES POLE EMPLOI	626,10	0,59	508,98	0,29	117,12	23,01
64540000	CHARGES SOCIALES PREVOYANCE			8,37		(8,37)	-100,00
64550000	MEDECINE DU TRAVAIL	200,00	0,19	84,00	0,05	116,00	138,10
64560000	MUTUELLE COMPL. SANTÉ	296,40	0,28			296,40	
64580000	CH.SOCIALES/CONGES A PAYER	(63,29)	-0,06	(5,71)		(57,58)	N/S
64900000	CICE	(882,00)	-0,82	(710,00)	-0,40	(172,00)	-24,23
Cotisations personnelles de l'exploitant		**2 170,00**	2,03	**1 393,00**	0,79	**777,00**	55,78
64650000	COTISATIONS RSI	2 170,00	2,03	1 393,00	0,79	777,00	55,78
Dotation aux amortissements sur immobilisations		**1 298,93**	1,21	**1 465,54**	0,84	**(166,61)**	-11,37
68112000	DOTATIONS AUX AMORTS CORPORELS	1 298,93	1,21	1 465,54	0,84	(166,61)	-11,37
Autres charges de gestion courante		**0,01**		**0,35**		**(0,34)**	-97,14
65800000	ECARTS DE REGLEMENTS	0,01		0,35		(0,34)	-97,14
Résultat d'exploitation		**(19 657,94)**	-18,37	**21 344,68**	12,17	**(41 002,62)**	-192,10
Total des produits financiers							
Total des charges financières							
Résultat financier							
Résultat courant avant impôts		**(19 657,94)**	-18,37	**21 344,68**	12,17	**(41 002,62)**	-192,10
Total des produits exceptionnels							
Total des charges exceptionnelles							
Résultat exceptionnel							
Impôts sur les bénéfices				**3 095,00**	1,77	**(3 095,00)**	-100,00
69500000	IMPOTS SOCIETE			3 095,00	1,77	(3 095,00)	-100,00
Résultat de l'exercice		**(19 657,94)**	-18,37	**18 249,68**	10,41	**(37 907,62)**	-207,72

Etats financiers au 31/12/2016

ANNEXE

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **93 000** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **110 585** euros et un total **charges** de **130 243** euros,dégageant ainsi un **résultat** de **-19 658** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2016** et finit le **31/12/2016.**
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.
Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.
Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

ANNEXE - Elément 7

Crédit-Bail

Etat exprimé en **euros**		Terrains	Constructions	Matériels et outillages	Autres	31/12/2016
VALEUR D'ORIGINE						
AMORTISSEMENTS	Cumul exercices antérieurs					
	Dotation exercice					
	TOTAL					
REDEVANCES PAYEES	Cumul exercices antérieurs					
	Redevances Exercice					
	TOTAL					
REDEV. RESTANT A PAYER	à 1 an au plus					
	entre 1 et 5 ans					
	à plus de 5 ans					
	TOTAL					
VALEUR RESIDUELLE	à 1 an au plus					
	entre 1 et 5 ans					
	à plus de 5 ans					
	TOTAL					
MONTANT PRIS EN CHARGE DANS L'EXERCICE						

ANNEXE - Elément 2

Immobilisations

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2016
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	46 092					46 092
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	46 092					46 092
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers	10 465					10 465
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier	5 512					5 512
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	15 977					15 977
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	2 405		8		1	2 412
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	620		5			625
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	3 026		13		1	3 038
	TOTAL	65 095		13		1	65 107

ANNEXE - Elément 3

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2016
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	357			357
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	357			357
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	5 206	929		6 135
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	4 126	370		4 496
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	9 332	1 299		10 631
	TOTAL	9 689	1 299		10 988

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissement à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

ANNEXE - Elément 4

Provisions

Etat exprimé en euros		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2016
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges	3 600		3 600	
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**3 600**		**3 600**	
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations : incorporelles				
	Sur immobilisations : corporelles				
	Sur immobilisations : des titres mis en équivalence				
	Sur immobilisations : titres de participation				
	Sur immobilisations : autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
	TOTAL GENERAL	**3 600**		**3 600**	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation			3 600	
	- financières				
	- exceptionnelles				

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

ANNEXE - Elément 5

Créances et Dettes

	Etat exprimé en **euros**	31/12/2016	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	625	625	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	882	882	
	Taxes sur la valeur ajoutée	687	687	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	5 338	5 338	
	Charges constatées d'avances			
	TOTAL DES CREANCES	7 533	7 533	

(1)	Prêts accordés en cours d'exercice	
(1)	Remboursements obtenus en cours d'exercice	
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	

		31/12/2016	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	3 119	3 119		
	Personnel et comptes rattachés	350	350		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 080	3 080		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	181	181		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	6 679	6 679		
	Autres dettes	28 252	28 252		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	41 660	41 660		

(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	
(1)	Emprunts remboursés en cours d'exercice	
(2)	Emprunts dettes associés (personnes physiques)	6 679

ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros	31/12/2016
Total des Produits à recevoir	

ANNEXE - Elément 6.12

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en **euros**	Période	Montants	31/12/2016
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en **euros**

		31/12/2016
Total des Charges à payer		**5 602**
Dettes fiscales et sociales		**350**
AUTRES CHARGES A PAYER	*350*	
Autres dettes		**5 252**
COMMISSIONS A PAYER	*5 252*	

ANNEXE - Elément 6.12

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en **euros**	Période	Montants	31/12/2016
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			

Mention expresse (art.1727 II-2 du CGI) X

Annexe libre

Demande de délai supplémentaire de dépôt de 15 jours francs s'appliquant aux procédures TDFC.

Etat exprimé en **euros**

Taux réduit d'IS

Détermination des bénéfices soumis au taux réduit

(Article 219-I-b du CGI, ann III, art. 46 quater-OZZ bis A)

Identification de la société		
Désignation de la société et adresse de son établissement principal	N° de SIRET de son établissement principal	Code NAF
SARL ABC IMMO	**37970334100014**	**6831Z**
	Adresse du siège social (si elle est différente de l'adresse ci-contre)	
66 RUE BOULEGON **13100 AIX EN PROVENCE**		

	I. Résultats de l'exercice	
A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun		
a	Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs *(tableau 2058-A, ligne XI ou tableau 2033-B, ligne 352)*	
b	Dont plus-value nette à court terme *(tableau 2059-A, total colonne 9 ou tableau 2033-C, ligne 596)*	
c	Déficits antérieurs imputés au titre de l'exercice *(tableau 2058-A, ligne XL ou tableau 2033-B, ligne 360)*	
B. Résultats relevants du régime des plus-values à long terme		
d	Plus-value nette à long terme de l'exercice *(pour les entreprises sousmises au régime réel normal, tableau 2058-A, ligne WV)*	
e	Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI *(tableau 2059-A, ligne 17 ou tableau 2033-C, ligne 593)*	
f	Dont moins-values à long terme ou deficits imputés au titre de l'exercice *(pour les entreprises sousmises au régime réel normal, tableau 2058-A, ligne WW et XB)*	

	II. Bénéfices soumis au taux réduit	
g	Montant maximum éligible au taux réduit : 38 120 € x (Durée de l'exercice en mois / 12)	38 120
h	Dont plus-value nette à court terme imposable	
i	Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice	
j	Dont résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI	
k	Dont plus-value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI	
	Total des lignes h à k à reporter cadre C-1 de l'imprimé n°2065	

III. Bénéfices soumis au taux normal	
l Total des lignes (a-c-h-i) à reporter cadre C-1 de l'imprimé n°2065	

IV. Plus-value nette à long terme soumise au taux de 15%	
m Total des lignes (d-j-k) à reporter cadre C-2 de l'imprimé n°2065	

RECEPTION
GTC AIX
11 DEC. 2017

SARL ABC IMMO
66 RUE BOULEGON
13100 AIX EN PROVENCE

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Façon Marque
Garantie

Attestation de présentation des comptes

Etat exprimé en **euros**

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise **SARL ABC IMMO** relatifs à l'exercice du **01/01/2016** au **31/12/2016**, qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan :	**93 000** euros
Chiffre d'affaires :	**106 985** euros
Résultat net comptable :	**-19 658** euros

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à Aix en provence cedex 3
Le 09/05/2017

Signature

S.A.E.C. - CPECF
SOCIETE AIXOISE D'EXPERTISE COMPTABLE
Société Anonyme au capital de 200.000 €
100 Rue Victor Bellard, Pôle d'Activités Les Milles
13554 AIX EN PROVENCE CEDEX 3
Tél. 04.84.25.50.00 - Fax 04.84.25.30.35

Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des impôts)

Liberté
Égalité
Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

N° 2065-SD
(2017)

Direction Générale des Finances Publiques

IMPOT SUR LES SOCIETES

Timbre à date du service

Exercice ouvert le 01012016 et clos le 31122016 — Régime simplifié d'imposition [X] Régime réel normal []

Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble de groupe [] Si PME innovante [] Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage art 209-O B (entreprises de transport maritime) []

Si vous êtes l'entreprise soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (article 223-I-1 quinquies C du CGI) []

Si vous êtes une entreprise établie en France, appartenant à un groupe étranger, désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD []

Si une autre entreprise a été désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258, indiquer le nom et la localisation :

Adresse du service où doit être déposée cette déclaration	S.I.E. AIX-NORD 3 ALLEE D'ESTIENNE D'ORVES CS 40442 13098 AIX EN PROVENCE CEDEX 2	Adresse du déclarant (quand celle-ci est différente de l'adresse du destinataire) et/ou adresse du siège social si elle est différente du principal établissement
A IDENTIFICATION Identification du destinataire	**SARL ABC IMMO** **66 RUE BOULEGON** **13100 AIX EN PROVENCE**	
	652 (Insp. IFU) — 306493 (N° dossier) — 37970334100014 (N° Siret)	**B ACTIVITE**
Préciser éventuellement l'ancienne adresse en cas de changement		Activités exercées (souligner l'activité principale): **AGENCE IMMOBILIERES** Si vous avez changé d'activité, cochez la case []

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés, doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires. (Article 223 A à U du CGI)

- Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante
- Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère

n° SIRET

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice)

1 Résultat fiscal — Bénéfice imposable au taux de 33.1/3 % | Bénéfice imposable au taux de 15% et/ou 28% | Déficit (report de la ligne XG du 2058A ou 342 du 2033B) : **20 540**

2 Plus-values — Plus-values à long terme imposables au taux de 15% | Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15% (ligne 17 du tableau n° 2059-A ou 591 du 2033-C) (sous déduction du montant imposé à 15% du cadre 1)

Plus-values à long terme imposables au taux de 19% | Autres plus-values imposables au taux de 19% | Plus-values à long terme imposables aux taux de 0% | Plus-values exonérées art.238 quindecies

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches
(cocher la case selon le cas) Ces montants ne doivent pas être retranchés des résultats mentionnés en C-1 et C-2

Entreprises nouvelles art 44 sexies [] — Jeunes entreprises innovantes [] — Zones franches urbaines [] — Pôle de compétitivité []

Entreprises nouvelles art 44 septies [] — Zones franches d'activité art 44 quaterdecies [] — Autres dispositifs [] — Zone de restructuration de la défense art 44 terdecies []

Sociétés d'investissements immobiliers cotées [] — Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) — Plus-values exonérées relevant du taux à 15%

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur productif art 244 quater W [] dans le secteur du logement social, art 244 quater X []

D IMPUTATIONS (cf. la notice de la déclaration 2065)

Les crédits d'impôt indiqués aux 1 et 2 ci-dessous ne sont imputables que pour partie s'ils n'ont pas été comptabilisés par l'entreprise (66,66 %).

1 Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt
Impôt déjà versé au Trésor (Crédit d'impôt) indiqué sur les certificats joints au relevé de solde d'impôt sur les sociétés ou afférent aux primes de remboursement

2 Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité. Total figurant en cartouche au cadre VII de l'imprimé n° 2066

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50 %

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065 par voie dématérialisée . Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2% prévue par l'article 1738 du code général des impôt. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr.

CGA [] Viseur conventionné []

Nom, adresse, téléphone, télécopie :

- Professionnel de l'expertise comptable : SAEC - CPECF — Pole d'activité Aix les Milles — 100 Rue Victor Baltard — 13854 Aix en provence cedex 3 — 04.84.25.30.00
- Conseil :
- CGA :
- N° d'agrément du CGA

A AIX EN PROVENCE, le 13032017

Signature et qualité du déclarant

MME FAOUR MONIQUE LA GERANTE

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Les dispositions des articles 34,35 et 36 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique et libertés, modifiée par la loi n°2004-801 du 6 août 2004 s'appliquent. Elles garantissent notamment un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant auprès du service destinataire de la déclaration.

Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des impôts)

IMPOT SUR LES SOCIETES
ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065

N° 2065 Bis-SD
(2017)

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

Désignation de l'entreprise et date de clôture de l'exercice : **SARL ABC IMMO** — 31/12/2016

F REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES. AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES

1. Montant global brut des distributions correspondant aux intérêts, dividendes, revenus et autres produits des actions et parts sociales payables aux associés, actionnaires et porteurs de parts	Payées par la société elle-même	(a)	
	Payées par un établissement chargé du service des titres	(b)	
2. Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s)		(c)	
3. Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées		(d)	
4. Montant des distributions autres que celles visées en (a),(b),(c) et (d) ci-dessus (A préciser par nature sur les lignes e à h)		(e)	
		(f)	
		(g)	
		(h)	
5. Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		(i)	
6. Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		(j)	
7. Montant des revenus répartis		total (a à h)	

G REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-I à 6 ann. III au CGI) : - SARL - tous les associés ; - SCA - associés gérants ; - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités ; - SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants	Pour les SARL : Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société. Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées : à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement : Indemnités forfaitaires	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement : Remboursements	à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6 : Indemnités forfaitaires	à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6 : Remboursements
	2	3	4	5	6	7	8
FAOUR MONIQUE 2 CHEMIN DES AIRES HAUTES 13510 EGUILLES	21	2016	4 209				
FAOUR ERIC 2 CHEMIN DES AIRES HAUTES 13510 EGUILLES	133	2016					
FAOUR MICHEL 2 CHEMIN DES AIRES HAUTES 13510 EGUILLES	196	2016					

Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des impôts)

IMPOT SUR LES SOCIETES
ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065

N° 2065 Bis-SD (suite)
(2017)

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

Désignation de l'entreprise : SARL ABC IMMO
et Date de clôture de l'exercice : 31122016

H DIVERS

NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

J CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS	Montant brut des salaires abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés figurant sur la DADS 1 ou mod 2460 de 2015, montant total des bases brutes hors les sommes de la colonne 3 FAIL devant être prises en compte le cas échéant, des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles que prévues par la loi dans la colonne 2 et diminuées de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés	
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages	

CE CADRE NE CONCERNE QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

MOINS-VALUES A LONG TERME (MVLT) (voir les explications figurant sur la notice)

	Taux de 15 % (art. 219 I a *ter* et a *quater* du CGI)
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
MVLT réalisée au cours de l'exercice	
MVLT restant à reporter	

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

① BILAN SIMPLIFIE

DGFiP N° 2033-A-SD2017

Désignation de l'entreprise : SARL ABC IMMO — 66 RUE BOULEGON — Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise : 13100 AIX EN PROVENCE

Numéro SIRET * : 3 7 9 7 0 3 3 4 1 0 0 0 1 4

Durée de l'exercice en nombre de mois * : 12 — Durée de l'exercice précédent * : 12

ACTIF

			Brut 1		Amortissements-Provisions 2	Net 3 (Exercice N clos le 31122016)	Net 4 (Exercice N-1 clos le 31122015)
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles — Fonds commercial*	010	45 735	012		45 735	45 735
	Immobilisations incorporelles — Autres*	014	357	016	357		
	Immobilisations corporelles*	028	15 977	030	10 631	5 346	6 645
	Immobilisations financières* (1)	040	3 038	042		3 038	3 026
	Total I (5)	044	**65 107**	048	**10 988**	**54 119**	**55 406**
ACTIF CIRCULANT	STOCKS — Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052			
	STOCKS — Marchandises *	060		062			
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Créances (2) — Clients et comptes rattachés *	068		070			
	Créances (2) — Autres * (3)	072	6 908	074		6 908	1 460
	Valeurs mobilières de placement	080		082			
	Disponibilités	084	31 973	086		31 973	74 343
	Charges constatées d'avance *	092		094			
	Total II	096	**38 881**	098		**38 881**	**75 803**
	Total général (I + II)	110	**103 988**	112	**10 988**	**93 000**	**131 209**

PASSIF

		Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
CAPITAUX PROPRES — Capital social ou individuel *	120	35 000	35 000
Ecarts de réévaluation	124		
Réserve légale	126	3 500	3 500
Réserves réglementées*	130		
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132	32 497	14 248
Report à nouveau	134		-
Résultat de l'exercice	136	(19 658)	18 250
Provisions réglementées	140		
Total I	142	**51 339**	**70 997**
Provisions pour risques et charges — **Total II**	154		**3 600**
DETTES (4) — Emprunts et dettes assimilées	156		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		
Fournisseurs et comptes rattachés *	166	3 119	16 440
Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169 6 679)	172	38 541	40 171
Produits constatés d'avance	174		
Total III	176	**41 660**	**56 612**
Total général (I + II + III)	180	**93 000**	**131 209**

RENVOIS							
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	625	(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	13
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

② COMPTE DE RESULTAT SIMPLIFIE DE L'EXERCICE (en liste)

DGFiP N° 2033-B-SD2017

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts) — Désignation de l'entreprise: SARL ABC IMMO — Néant ☐*

			Exercice N clos le 31122016 (1)	Exercice N-1 clos le 31122015 (2)
A - RESULTAT COMPTABLE				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	209	210	
	Production vendue biens — dont export et livraisons intracommunautaires	215	214	
	Production vendue services * — dont export et livraisons intracommunautaires	217	218	106 985 / 175 343
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222	
	Production immobilisée *		224	
	Subventions d'exploitation reçues		226	
	Autres produits		230	3 600
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)		232	**110 585** / **175 343**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)		234	
	Variation de stock (marchandises) *		236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)		238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*		240	
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : 2 796 - immobilier : 1 650)		242	104 756 / 132 424
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243 : 1 000)		244	1 128 / 1 400
	Rémunérations du personnel *		250	18 296 / 15 970
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)		252	4 764 / 2 739
	Dotations aux amortissements *		254	1 299 / 1 466
	Dotations aux provisions		256	
	Autres charges — dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259	262	
	Autres charges — dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260		
	Total des charges d'exploitation (II)		264	**130 243** / **153 998**
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			270	**(19 658)** / **21 345**
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)		280	
	Produits exceptionnels (IV)		290	
	Charges financières (V)		294	
	Charges exceptionnelles — Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) (VI)	347	300	
	Charges exceptionnelles — Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348		
	Impôts sur les bénéfices * (VII)		306	3 095
2 - BENEFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)			310	**(19 658)** / **18 250**
B - RESULTAT FISCAL	Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	314 **19 658**
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*		316	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		318	
	Provisions non déductibles*		322	
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)		324	
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés 247 ; écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* 248		330	
	Fraction des loyers verser dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensés de réintégration 249)		251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999	
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		997	
	Entreprises nouvelles (44. sexies) 986 ; Zone franche urbaine (44. octies et 44 octies A) 987 ; Zones restructuration de la défense (44 terdecies) 127		342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies) 981 ; Jeune entreprise innovante (44. sexies A) 989 ; Zone de revitalisation rurales (44. quindecies) 138			
	Pôles de compétitivité hors CICE (art 44 undecies) 990 ; Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies) 991			
	Divers* dont ZFA (44 quater decies) 345 ; Investissements outre-mer 344 ; Créance due au report en arrière du déficit 346 ; Déduction exceptionnelle (art 39 decies) 655		350	882
RESULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DEFICITS ANTERIEURS		Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2	352	354 **20 540**
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)		356	
	Déficits antérieurs reportables :* dont imputés sur le résultat :			360
RESULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DEFICITS		Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2	370	372 **20 540**

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

DGFiP N° 2033-C2017

③ IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code général des impôts) — Désignation de l'entreprise : **SARL ABC IMMO** — Néant ☐*

I IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISE		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	45 735	402		404		406	45 735	
	Autres	410	357	412		414		416	357	
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446		
	Installations générales agencements divers	450	10 465	452		454		456	10 465	
	Matériel de transport	460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles	470	5 512	472		474		476	5 512	
Immobilisations financières		480	3 026	482	13	484	1	486	3 038	
TOTAL		490	**65 095**	492	**13**	494	**1**	496	**65 107**	

II AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Immobilisations incorporelles		500	357	502		504		506	357
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	5 206	542	929	544		546	6 135
	Matériel de transport	550		552		554		556	
	Autres immobilisations corporelles	560	4 126	562	370	564		566	4 496
TOTAL		570	**9 689**	572	**1 299**	574		576	**10 988**

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

(19 %, 15 % et 0% pour les entreprises à l'IS, 16 % pour les entreprises à l'IR)
(Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.

1	2	3	4	5
6	7	8	9	10

Immobilisation	Valeur d'actif * ①	Amortissements * ②	Valeur résiduelle ③	Prix de cession * ④	Plus ou moins-values Court terme * ⑤	Long terme 19 % ⑥	Long terme 15 % ou 16 % ⑦	Long terme 0 % ⑧
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594	595
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies).							591	
TOTAL					596	585	597	599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

(1) Ces plus-values sont imposables aux taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus values.

④ **RELEVE DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES - DEFICITS REPORTABLES - DIVERS**

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : **SARL ABC IMMO**

Néant ☐ *

I RELEVE DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations: dotations de l'exercice		Diminutions: reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620	3 600	622		624	3 600	626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680	**3 600**	682		684	**3 600**	686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT

(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B		780

II DEFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	20 540
Total des déficits restant à reporter	870	20 540

III DEFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996	

IV DISTRIBUTIONS SOUMISES A L'ARTICLE 235 TER ZCA

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice	129	

V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art.L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)

	800	☐

VI DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant	380	2 170
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	21 397
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	13 900
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

(5)

CONTRIBUTION ECONOMIQUE TERRITORIALE VALEUR AJOUTEE ET EFFECTIFS

DGFiP N° 2033-E 2017

Désignation de l'entreprise : SARL ABC IMMO — Néant ☐ *

Exercice ouvert le : 01012016 et clos le : 31122016 — Durée en nombre de mois : 12

I - Production de l'entreprise

Ventes de marchandises	108	
Production vendue - Biens	109	
Production vendue - Services	141	106 985
Production stockée	111	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115	
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL 1	144	**106 985**

II - Consommation de biens et services en provenance de tiers

Achats de marchandises (droits de douane compris)	121	
Variation de stocks (marchandises)	122	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	123	
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)	145	
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	125	89 059
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	150	
Taxes sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.	133	
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
TOTAL 2	152	**89 059**

III - Valeur ajoutée produite

Calcul de la valeur ajoutée **TOTAL 1 - TOTAL 2**	137	**17 926**

IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur la 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur le 1329-DEF-SD)	117	

Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un mono établissement au sens de la CVAE (cf notice de la déclaration n°1330-CVAE-SD), alors compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne 117 (ci-dessus). Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration 1330-CVAE-SD.

MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE	020			
Chiffre d'affaires de référence CVAE			022	
Période de référence	024		160	
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)			186	

V - Cotisation Foncière des Entreprises : qualification des effectifs

Effectifs moyens du personnel *	376	1
dont apprentis	657	0
dont handicapés	651	0
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	0

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 146, 148 et 133 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 128.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'annexe III au C.G.I.)

⑥ COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFiP N° 2033-F 2017

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10% du capital de la société)

N° de dépôt

1/1 (1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2016 N° SIRET 37970334100014

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL ABC IMMO

ADRESSE (voie) 66 RUE BOULEGON

CODE POSTAL 13100 VILLE AIX EN PROVENCE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	3	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	350

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M | Nom patronymique FAOUR | Prénom(s) ERIC | Nom marital | % de détention 38,00 | Nb de parts ou actions 133

Naissance : Date 13081970 | N° département 13 | Commune AIX EN PROVENCE | Pays FRANCE

Adresse : N° 2 | Voie CHEMIN DES AIRES HAUTES | Code postal 13510 | Commune EGUILLES | Pays FRANCE

Titre (2) M | Nom patronymique FAOUR | Prénom(s) MICHEL | Nom marital | % de détention 56,00 | Nb de parts ou actions 196

Naissance : Date 26021938 | N° département 95 | Commune BEZONS | Pays FRANCE

Adresse : N° 2 | Voie CHEMIN DES AIRES HAUTES | Code postal 13510 | Commune EGUILLES | Pays FRANCE

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'annexe III au C.G.I.)

N° de dépôt

(7) FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

DGFiP N° 2033-G 2017

1/1 (1) Néant [x] *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2016

N° SIRET 37970334100014

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL ABC IMMO

ADRESSE (voie) 66 RUE BOULEGON

CODE POSTAL 13100 VILLE AIX EN PROVENCE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE 905

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT

Liberté·Egalité·Fraternité
REPUBLIQUE FRANÇAISE

N°2079-CICE-FC-SD

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

CREDIT D'IMPOT POUR LA COMPETITIVITE ET L'EMPLOI

(article 244 quater C du Code Général des Impôts)
Dépenses engagées au titre de l'année civile 2 016
FICHE D'AIDE AU CALCUL

Ce formulaire ne constitue pas une déclaration. Il n'a pas à être transmis spontanément à l'administration. La déclaration des réductions et crédits d'impôt n° 2069-RCI-SD constitue le support déclaratif du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi.

Exercice ouvert le **01012016** Clos le **31122016**

Nom et prénoms ou dénomination et adresse de l'entreprise	N° SIREN de l'entreprise
	379703341
SARL ABC IMMO **66 RUE BOULEGON** **13100 AIX EN PROVENCE**	Ancienne adresse (en cas de changement) :

Sociétés bénéficiant du régime fiscal des groupes de sociétés (article 223 A du CGI)		**Désignation et adresse de la société mère :**	N° SIREN de la société mère

I - CALCUL DU CREDIT D'IMPOT		ANNEE CIVILE 2 016
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt (reporter le montant cumulé figurant sur le bordereau récapitulatif de cotisation (BRC) ou la déclaration unifiée de cotisations sociales (DUCS) ou la déclaration trimestrielle de salaires (DTS) relatif au dernier mois ou au dernier trimestre de l'année) [1]	1	14 706
Montant du crédit d'impôt (ligne 1 x 6,00 %) [2]	2	882
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L. 3141-30 du code du travail [3] (secteurs du BTP, des transports, des spectacles et des dockers).	3a	
Montant de la majoration prévue à l'article L. 3141-30 du code du travail ((ligne 3a x 6,00 %) x 10/90)	3b	
Montant du crédit d'impôt majoré (ligne 2 + ligne 3b)	4	882
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés (reporter le montant indiqué ligne 7)	5	
Montant total du crédit d'impôt (ligne 2 ou ligne 4 + ligne 5)	6	882

II - CADRE A SERVIR PAR LES ENTREPRISES DECLARANTES QUI DETIENNENT DES PARTICIPATIONS DANS DES SOCIETES DE PERSONNES OU GROUPEMENTS ASSIMILES NON SOUMIS A L'IMPOT SUR LES SOCIETES

Nom et adresse des sociétés de personnes ou groupements assimilés et n° SIREN	Montant total du crédit d'impôt 1	Montant de la créance "en germe" cédée (préfinancement) 2	% de droits détenus dans la société 3	Quote part du crédit d'impôt (1-2) x 3
			TOTAL 7	

[1] Les entreprises éligibles au CICE sont tenues de s'acquitter de leurs obligations déclaratives à la fois auprès des organismes collecteurs des cotisations sociales et auprès de l'administration fiscale.
[2] Pour les rémunérations versées en 2015 à des salariés affectés à des exploitations situées dans les départements d'outre-mer, le taux est fixé à 7,5 %
[3] Cf § 55 du BOI-BIC-RICI-10-150-20.

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

III – CADRE A SERVIR POUR LA REPARTITION DU CREDIT D'IMPOT ENTRE LES ASSOCIES MEMBRES DE SOCIETE DE PERSONNES OU GROUPEMENTS ASSIMILES NON SOUMIS A L'IMPOT SUR LES SOCIETES				
Nom et adresse des associés membres de sociétés de personnes ou groupements assimilés et n° SIREN (pour les entreprises)	Montant total du crédit d'impôt 1	Montant de la créance "en germe" cédée (préfinancement) 2	% de droits détenus dans la société 3	Quote part du crédit d'impôt (1-2) x 3
			TOTAL	

IV - UTILISATION DE LA CREANCE

IV-1. Détermination du montant du crédit d'impôt disponible pour l'entreprise (sociétés soumises à l'impôt sur les sociétés et les entreprises individuelles relevant de l'impôt sur le revenu) :

Cas général		
Montant du crédit d'impôt (hors quote-part résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés) (report de la ligne 2 ou de la ligne 4)	8	882
Montant cédé à un établissement de crédit au titre du préfinancement[3]	9	
Montant du crédit d'impôt disponible *Reporter en ligne 10 :* *- le résultat du calcul (ligne 8 - ligne 9) s'il est positif ;* *- zéro si le résultat du calcul (ligne 8 - ligne 9) est négatif ou égal à zéro.*	10	882
Montant total du crédit d'impôt disponible (incluant la quote-part résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés) (ligne 7 du cadre II + ligne 10)	11	882

Cas particulier des sociétés relevant du régime de groupe (à compléter exclusivement par la société mère)		
Montant total du crédit d'impôt du groupe (totalisation de l'ensemble des montants de CICE des sociétés du groupe)	12	
Montant cédé à un établissement de crédit au titre du préfinancement[3]	13	
Montant du crédit d'impôt disponible *Reporter en ligne 14 :* *- le résultat du calcul (ligne 12 - ligne 13) s'il est positif* *- zéro si le résultat du calcul (ligne 12 - ligne 13) est négatif ou égal à zéro.*	14	
Montant total du crédit d'impôt disponible (incluant la quote-part résultant de la participation des entreprises dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés) [(totalisation de la ligne 7 de l'ensemble des déclarations du groupe) + ligne 14]	15	

IV-2. Entreprises à l'impôt sur les sociétés :

Montant imputé sur l'impôt sur les sociétés (dans la limite du montant de l'impôt dû et du crédit d'impôt déterminé ligne 11 ou ligne 15)	16	
Montant restant à imputer sur l'impôt éventuellement dû des 3 années suivantes (cas général) ou dont la restitution (cas particuliers des entreprises nouvelles, jeunes entreprises innovantes et PME au sens communautaire et entreprises en procédure collective) est à demander sur le formulaire n°2573-SD	17	

- Pour les sociétés hors régime de groupe :

Les montants déterminés lignes 1, 3a, 5 et 6 doivent être reportés sur la déclaration n°2069-RCI-SD et ceux déterminés lignes 6 et 9 sur le relevé de solde n° 2572-SD.

- Pour la société mère d'un groupe de sociétés :

Les montants déterminés lignes 1, 3a, 5 et 6 doivent être reportés sur la déclaration n°2069-RCI-SD et ceux déterminés lignes 12 et 13 sur le relevé de solde n° 2572-SD.

- Pour les sociétés filiales d'un groupe de sociétés :

Les montants déterminés lignes 1, 3a, 5 et 6 doivent être reportés sur la déclaration n°2069-RCI-SD

[3] Il convient de porter le montant total de la créance cédée, et non le montant de l'avance reçue.

Formulaire obligatoire

Liberté·Egalité·Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

N° 2069-RCI-SD
(2017)

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

REDUCTION ET CREDIT D'IMPOT DE L'EXERCICE

Exercice clos le 31/12/2016 — **Au titre de l'année civile** — Néant ☐

Dénomination de l'entreprise	SARL ABC IMMO	N° Siren : 379703341
Adresse	66 RUE BOULEGON 13100 AIX EN PROVENCE	

SOCIETE BENEFICIANT DU REGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIETES * ☐ — PME au sens communautaire ☐

Dénomination de la société mère		N° Siren :
Adresse		

Crédit d'impôt	Montant
I - REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOT DISPENSES DE DECLARATION SPECIALE	
CIC - Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi	882
Réduction d'impôt en faveur du mécenat - montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siége est situé au sein de l'UE ou de l'EEE	

Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)	hors DOM	situé dans les DOM
dont crédit d'impôt relatif aux rému. versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM		
Dont préfinancement		
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt	14 706	
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L. 3141-30 du code du travail (secteurs du BTP, des transports, des spectacles et des dockers).		
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés		

II - CREDITS D'IMPOT AVEC DEPOT OBLIGATOIRE D'UNE DECLARATION SPECIALE	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche - dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM	
PRECISIONS SUR L'UTILISATION DES CREDITS D'IMPOTS (Utilisation de la valeur AUT « Autres crédits d'impôts)	

III - CAS PARTICULIERS

Crédit d'impôt déposé en cas de cessation au titre de l'année N

Crédit d'impôt déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois

Déclaration des loyers professionnels

Déclaration des loyers au 1er janvier de l'année : 2017

Caractéristiques des locaux					
Local			Mise à jour permanente		
Référence du local Invariant du local	Précision sur l'adresse du local	Nouveau propriétaire du local	Mode d'occupation du local	Montant du loyer du local	Date de fin d'occupation du local
13001001840868 31Z0201701 130010018408	0066 RUE BOULEGON A\01\00 13100 AIX EN PROVENCE	539433342 6540 SCI DU 66 RUE BOULE	Locataire	9 999,96	

ABC IMMO
66 rue Boulegon
13100 AIX EN PROVENCE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 15 JUIN 2017

PROCÈS VERBAL DE SÉANCE

Les associés de la Sarl ABC IMMO, 66 rue Boulegon à AIX EN PROVENCE, Société à responsabilité limitée, constituée au capital de trente cinq mille euros (35.000 €), se sont réunis ce jour en Assemblée Générale, au siège social, sous la présidence de Madame FAOUR, née LE MOINE Monique, gérante de la société, pour examiner les comptes de l'exercice 2016.

La Gérante, après avoir constaté la présence de l'ensemble des associés en début de séance, rappelle que l'ordre du jour est le suivant :

- ⇨ Lecture et examen du rapport établi par la Gérante sur l'ensemble des opérations et des activités de la Société pour l'exercice écoulé ;
- ⇨ Examen pour approbation des comptes arrêtés au titre de ce même exercice ;
- ⇨ Affectation des résultats de l'exercice ;

PREMIERE RÉSOLUTION :

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion dressé par Madame FAOUR Monique, Gérante de la Société, sur les opérations de l'exercice écoulé, approuve dans toutes ses dispositions le rapport ainsi présenté et donne quitus à la Gérante de l'ensemble de sa gestion.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RÉSOLUTION :

L'Assemblée Générale approuve les comptes de l'exercice 2016 qui font ressortir un résultat déficitaire de 19.657,94 €.

Elle décide, sur proposition de la Gérante de porter ce résultat déficitaire en diminution des «autres réserves» figurant au bilan et ainsi d'en porter le montant de 32.497,23 € en début d'exercice à 12.839,29 € en fin d'exercice 2016.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à quinze heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par l'ensemble des Associés.

M. FAOUR Eric **MME FAOUR-LE MOINE** **M. FAOUR Michel**





ABC IMMO
66 rue Boulegon
13100 AIX EN PROVENCE

ASSEMBLEE GENERALE DU 15 JUIN 2017

PROCES VERBAL DE SEANCE

Les associés de la Sarl ABC IMMO, 66 rue Boulegon à AIX EN PROVENCE, Société à responsabilité limitée, constituée au capital de trente cinq mille euros (35.000 €), se sont réunis ce jour en Assemblée Générale, au siège social, sous la présidence de Madame FAOUR née LE MOINE Monique, gérante de la société, pour examiner les comptes de l'exercice 2016.

La Gérante, après avoir constaté la présence de l'ensemble des associés en début de séance, rappelle que l'ordre du jour est le suivant :

- Lecture et examen du rapport établi par la Gérante sur l'ensemble des opérations et des activités de la Société pour l'exercice écoulé ;
- Examen pour approbation des comptes annuels au titre de ce même exercice ;
- Affectation des résultats de l'exercice ;

PREMIERE RESOLUTION :

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion établi par Madame FAOUR Monique, Gérante de la Société, sur les opérations de l'exercice écoulé, approuve dans toutes ses dispositions le rapport ainsi présenté et donne quitus à la Gérante de l'exécution de sa gestion.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale approuve les comptes de l'exercice 2016 qui font ressortir un résultat déficitaire de 19.652,94 €.

Elle décide, sur proposition de la Gérante de porter ce résultat déficitaire en diminution des «autres réserves» figurant au bilan et ainsi d'en porter le montant de 32.497,23 € en début d'exercice à 12.839,29 € en fin d'exercice 2016.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à quinze heures.

Dont acte que dessus, il a été dressé le présent procès verbal qui a été signé par l'ensemble des Associés.

M. FAOUR Eric MME FAOUR-LE MOINE M. FAOUR Michel